



Le robot Da Vinci Xi au Maroc

Akdital révolutionne la chirurgie mini-invasive

P5

Dix-huitième année N° 767 vendredi 12 avril 2024 - 8 DH -
 Directeur de la publication: Abdelilah Chankou

le Canard Libéré
 Journal satirique marocain paraissant le vendredi



Adouls contre notaires

LES DESSOUS D'UNE GUÉGUERRE SANS COMPROMIS

Finie la cohabitation historique entre les notaires et les Adouls. Depuis plusieurs années, les deux professions entretiennent des rapports conflictuels entretenus par une confusion dans leurs attributions. Explications.

P10

Rafah vit dans l'angoisse d'une invasion israélienne

Netanyahu complètement à la Hamas



P6



Cigarette électronique

Chronique d'une dépendance mortelle programmée

P13

Confus **DE CANARD**

La face obscure des réseaux sociaux

P2



LA FIN DE RAMADAN...

HE REIVELLE TOI C'EST L'AID !

NE PAS DÉRANGER PENDANT LE RAMADAN



Confus de **CANARD**



La face obscure des réseaux sociaux

Un gramme d'information dans une tonne de désinformation ! Sans grande exagération, on est dans cet ordre de grandeur avec les réseaux sociaux noyés de plus en plus dans un flot continu de fake news. Le déferlement de fausses informations et de post-vérités est tel que séparer le bon grain de la paille de la fausse information devient ardu y compris pour les esprits éveillés. A l'heure du numérique et de son instantanéité, force et reconnaît que la véracité des contenus (images, vidéos, documents et autres commentaires), dont l'origine est inconnue, ne coule plus de source.

Il faut croire que Facebook, Twitter et autres Instagram, juste des machines à cash incapables de régulation, ont été colonisés, faute de garde-fous législatifs à caractère répressifs, par des officines malveillantes spécialisées dans l'industrie juteuse de la désinformation.

Celle-ci possède ses fabriques - l'une d'elle a été débusquée en Israël - ses agents secrets, ses clients et ses « petites mains », selon la dernière enquête très fouillée de Forbidden Stories sur les mécanismes de ce business dangereux. En fait, l'enquête en question n'a fait que confirmer, preuves à l'appui, ce que l'on soupçonnait déjà : Internet n'est plus ce qu'il était. La Toile, véhicule à ses débuts d'une interactivité mondiale plus sympathique, a cédé petit à petit la place à un web moins convivial, arborant progressivement un visage que l'on devine obscur à travers cette avalanche de contenus douteux alimentés sans cesse par les progrès des nouvelles technologies et la diffusion rapide en ligne.

Visiblement, quelque chose ne tournait plus rond dans le cyberworld que l'on s'évertue à nous vendre comme une révolution technologique fabuleuse. Ce serait sans compter sur l'opportunisme malveillant de ces organisations obscures exploitant à fond l'anonymat offert par le Net pour monter en service commandé des entreprises sophistiquées de manipulation des masses. A coups de diffusion à grande échelle de théories du complot, de confection de fausses nouvelles pour orienter un débat, influencer une opinion publique, ou même déstabiliser un État fragile... Les techniques de la manipulation sont diverses et faciles à mettre au point grâce à des logiciels capables de générer des faux comptes avec des avatars humains (humains numériques photoréalistes), de les activer sur les réseaux sociaux et de les faire réagir dans le sens de la propagande souhaitée.

Voilà qui éclaire d'un jour nouveau la fameuse campagne de boycott, initiée en 2018 sur les réseaux sociaux, contre trois marques nationales (Sidi Ali, Afrikaia et Centrale Danone) sous couvert de la vie chère alors que ces entreprises n'ont pas augmenté le prix de leurs produits. A l'époque, le ciblage de ces

trois groupes en particulier était troublant. Pourquoi eux et pas leurs concurrents ? La ficelle était tout de même grosse.

Ce qui n'avait pas empêché certains experts de circonstance autoproclamés de voir dans ce mouvement inédit, qualifié même de « Hirak numérique », le signe d'une espèce de maturité du consommateur marocain capable désormais de nouvelles formes de protestation pour défendre ses droits et faire plier les entreprises. Voire...

Avec le recul, la vérité apparaît plus éclatante encore : nous sommes ici devant un cas d'école d'une campagne de manipulation des masses - dont le Canard avait en son temps tenté de cerner les contours et comprendre les mobiles - qui a mobilisé de gros moyens. Il faut être naïf pour croire qu'il s'agit d'un mouvement spontané ou d'une opération

maison résultant d'une technicité locale.

Preuve, c'est aujourd'hui, dans ce contexte de renchérissement des prix sans précédent, qu'une action de boycott s'impose et aurait véritablement un sens... Mais curieusement rien ne se passe. Sans commentaire...

Là réside la puissance des artisans du bidouillage virtuel dans sa dimension planétaire. Détenteurs d'armes de déstabilisation massive d'un autre genre, ils sont les nouveaux maîtres des réseaux sociaux dont ils ont organisé la reconfiguration à des fins inavouées non exemptes d'un caractère mercantile évident. Une reconfiguration qui aboutit in fine, en fonction des intérêts des

commanditaires, au formatage des esprits de la plèbe mondiale ou l'infléchissement de ses jugements, par le recours à diverses techniques...

La machine à désinformer tourne à plein régime, profitant de la passoire que sont les réseaux sociaux pour influencer une campagne électorale, obtenir le report d'un scrutin ou monter une propagande... Une guerre désinformationnelle devant laquelle les États sont démunis en l'absence d'une parade efficace capable de dissuader les industriels de l'infox. Entre l'armée déclarée des influenceurs de l'acte d'achat et la nébuleuse des professionnels du formatage des esprits, les réseaux sociaux sont devenus de moins en moins Net.

Il y a de quoi déchanter face à ce dévoiement croissant des nouvelles technologies. Poussant à chaque fois les limites du possible à une vitesse vertigineuse, celles-ci n'ont pas encore, à la faveur de ce qui ressemble à un piratage du cerveau humain par l'intelligence artificielle, épuisé tout leur potentiel du pire. ▀

La machine à désinformer tourne à plein régime, profitant de la passoire que sont les réseaux sociaux pour influencer une campagne électorale, obtenir le report d'un scrutin ou monter une propagande...



Côté **BASSE-COUR**



Projet de réforme de la Moudawana

Le Maroc suspendu à l'avis royal



Le chef du gouvernement recevant le rapport de l'instance.

Fin des travaux de l'Instance chargée de la révision du Code de la famille. Le chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, a reçu le 30 mars les membres de cette instance qui lui ont remis les propositions de l'Instance en vue de les soumettre à la haute attention royale. A cette occasion, M. Akhannouch a réitéré ses sincères remerciements et sa gratitude à S.M. le Roi Mohammed VI qui a bien voulu adopter une approche participative élargie pour trouver les moyens à même de permettre à la famille marocaine de jouer pleinement son rôle en tant que pilier de la société. Une approche qui a permis

l'organisation de séances d'audition des différents acteurs des organisations de la société civile oeuvrant dans le domaine de la femme, de l'enfance, des droits de l'Homme, ainsi que des partis politiques, des centrales syndicales, des magistrats, des acteurs, des chercheurs, des académiciens et des établissements et départements Fwd: Transférer: Envoi d'un message : Abdessalam ANAFAL ministériels. L'Instance a reçu également des mémorandums via des courriels électroniques, avant de se pencher sur l'examen des propositions issues des larges consultations participatives, a précisé le chef du gouvernement. Avant même la remise du rapport au gouvernement, certains milieux notamment islamistes conduits par Abdelilah Benkirane sont montés bruyamment au créneau pour dénoncer un projet de réforme qui va à l'encontre du référentiel islamique. Le patron du PJD, qui a dit par exemple son opposition à l'interdiction du mariage des mineures, est allé jusqu'à brandir la menace de la rue lors d'une rencontre début mars avec ses ouailles à Casablanca. « Nous sommes prêts s'il faut pour une marche millionnaire », a-t-il tonné.

Morocco Sotheby's International Realty implante son département « Location de Vacances » à Marrakech

Morocco Sotheby's International Realty, qui représente au Maroc le leader mondial de l'immobilier de prestige, annonce le lancement de son département de location de vacances à Marrakech. Cette initiative, qui vient compléter l'activité Vente de l'entité marocaine ouverte en 2020 à Marrakech, marque également une réponse stratégique à la demande croissante de séjours d'exception dans l'une des destinations les plus prisées au monde. En 2023, plus de 60 % des visiteurs ont opté pour la location lors de leurs vacances à Marrakech, ce qui représente une croissance de plus de 10 % par rapport à 2022. Fort de cette tendance, le bureau marocain de Sotheby's International Realty a décidé d'élargir son offre afin de s'inscrire dans cette dynamique positive, en offrant une sélection exclusive de propriétés haut de gamme qui répondent aux exigences de sa clientèle cible. Dans un cadre où le luxe et l'authenticité se rencontrent, Morocco Sotheby's International Realty présente une première sélection de biens qui permet, dès à présent, de couvrir une partie substantielle des typologies de produits recherchés pour un séjour à Marrakech et dans sa région.

LACHGAR VEUT FAIRE TOMBER LE GOUVERNEMENT!

FAIS GAFFE, C'EST TOI QUI RISQUE DE CHUTER...



Maladie du Parkinson

Une pathologie qui gagne du terrain



Pas de traitement permettant de guérir de la maladie.

À l'occasion de la Journée Mondiale Parkinson 2024 qui a lieu le 11 avril prochain, l'Association Maroc Parkinson (AMP) appelle les responsables à redoubler d'efforts pour améliorer la qualité de vie des malades, ainsi que celle de leurs familles. Cette maladie poursuit sa progression au Maroc où elle concerne entre 1 et 2% des sujets âgés de plus de cinquante ans, soit 45.000 personnes selon les experts. Un chiffre qui s'enrichit bon an mal an de 4.000 nouveaux cas. Considéré comme la deuxième pathologie neurodégénérative après l'Alzheimer, le Parkinson confronte les personnes malades et leurs proches aidants à des situations de perte d'autonomie lourde. Tremblement des membres au repos, lenteur des mouvements et rigidité du corps sont les trois principaux symptômes de la maladie. Si la maladie survient généralement avec l'âge, et se déclare majoritairement entre 85 et 98 ans, les plus jeunes sont désormais davantage touchés. Le diagnostic est délicat car il n'existe pas encore d'analyse biologique ou d'examen d'imagerie qui permettent d'établir avec certitude une évaluation qui ne peut être posée que par un neurologue après une série de tests cliniques. Il n'existe aucun traitement à ce jour permettant de guérir de la maladie de Parkinson, mais des médicaments permettant de traiter les symptômes et de les améliorer pendant une durée déterminée sont prescrits.

Violence en milieu scolaire

Un fléau qui inquiète



Agir sur les causes du phénomène.

La violence à l'école est l'une des formes les plus visibles de violence à l'égard des enfants. Elle peut se manifester de nombreuses formes, allant de la violence physique à la violence psychologique, et se traduit souvent par des brimades et des actes d'intimidation et de répression. Très répandu dans les écoles marocaines selon une enquête études du Conseil supérieur de l'éducation et de la formation, ce fléau provoque un climat d'insécurité et de peur dans tout l'établissement scolaire et viole le droit des élèves d'apprendre dans un environnement sûr et non menaçant. Pour lutter contre ce phénomène préjudiciable à l'éducation des enfants, le ministre de l'Éducation nationale a donné des instructions strictes aux directeurs d'académie en vue de renforcer les mécanismes de suivi des victimes et de suivi des cas de violence et de comportements violents, favoriser les moyens de les dénoncer et créer une base de données dédiée. Dans ce cadre, Chakib Benmoussa a également préconisé la création d'un portail électronique à l'échelle des académies régionales et d'un numéro vert au sein des établissements d'enseignement.



Côté **BASSE-COUR**



La BCP et CIH Bank financent la stratégie de développement de l'UIR

Dans le cadre du développement de l'Université Internationale de Rabat, et plus particulièrement de son « Pôle Santé », sa filiale, « Foncière Hospitalière » a procédé, le lundi 8 avril 2024, à la signature d'un crédit à long terme de 681 millions de DHS pour la construction d'un hôpital universitaire, de deux bâtiments d'enseignements, d'un centre de simulation médicale et d'un centre de recherche en sciences de la santé. A cette occasion, une cérémonie de signature a été organisée à Rabat, en présence des actionnaires de l'UIR, des membres de la Présidence de l'Université, des Doyens et Professeurs de Médecine rattachés au « Pôle Santé », ainsi que les représentants du consortium prêteur composé de la Banque Centrale Populaire (Arrangeur et agent de Crédit), de la Banque Populaire Rabat Kénitra et de CIH BANK. Ce projet phare, d'un coût total estimé à 1,6 milliards de dirhams

et d'une superficie de 96.000 m², vise à renforcer l'offre de formation en sciences de la santé, ainsi que l'offre de soins dans la Région de Rabat-Salé-Kénitra. Il permettra ainsi d'accueillir plus de 4.500 étudiants dans différentes spécialités médicales et paramédicales. Quant à l'Hôpital Universitaire, conçu comme un hôpital de dernière génération répondant aux normes de qualité internationales, il sera composé de 450 lits et places et comptera plus de 45 spécialités médicales et chirurgicales. Les constructions de ces différentes infrastructures, qui ont démarré en été 2023, seront livrées par phase et prendront fin en mars 2025. Ainsi, l'Hôpital Universitaire sera totalement doté en ressources humaines dédiées, et équipé en matériel médical de dernière génération. L'objectif étant de lui permettre d'assurer à partir du 4^{ème} trimestre 2025 sa triple mission d'enseignement, de soins et de recherche.

Secteur immobilier

Pedro Sanchez démolit le programme du "visa doré"



L'Espagne a décidé de supprimer le programme dit du "visa doré" qui accorde des droits de résidence aux étrangers qui réalisent d'importants investissements immobiliers dans le pays, a annoncé lundi 8 avril le président du gouvernement Pedro Sanchez. Issu de la gauche, Pedro Sanchez a révélé que 94 % des visas sont accordés pour des investissements immobiliers dans de grandes villes comme Barcelone, Madrid, Malaga, Alicante, Valence ou Palma de Majorque, où le logement est de plus en plus inabordable. "Ces villes sont confrontées à un marché du logement très tendu, où il est presque impossible pour ceux qui y vivent, y travaillent et paient leurs impôts chaque jour de trouver un logement décent", a-t-il expliqué. Et d'ajouter que la suppression de ce programme permettrait de faire de l'accès à un logement abordable "un droit et non plus une activité spéculative". Le visa doré espagnol est un permis de résidence et de travail de trois ans accordé aux investisseurs non européens et à leur famille pour l'achat d'une propriété dans le pays d'une valeur égale ou supérieure à 500.000 euros. Les visas dorés pour l'investissement immobilier ont été introduits en Espagne en 2013 sous le gouvernement de Mariano Rajoy. Le Portugal voisin a récemment réorganisé son propre régime de "visa doré", excluant l'investissement immobilier pour faire face à sa propre crise du logement. La Commission européenne réclame depuis longtemps la suppression de tous ces dispositifs, en arguant des risques pour la sécurité. Tous logés à la même enseigne ?

Siam 2024

Sadiki met la dernière main avant l'ouverture

Le ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, Mohammed Sadiki, s'est rendu vendredi 5 avril sur le site du salon international de l'agriculture au Maroc (SIAM) à Meknès, accompagné de plusieurs responsables dont le Wali de la région Fès-Meknès, Said Zniber, le gouverneur de la préfecture de Meknès, Abdelghani Sabbar, le président de l'association du SIAM, Mohammed Fikrat et le commissaire par intérim du SIAM, Kamal Hidane. Cette visite a permis de vérifier in situ l'état d'avancement des travaux pour la 16^{ème} édition du SIAM, prévue du 22 au 28 avril 2024, sous le thème « Climat et agriculture : Pour des systèmes de production durables et résilients », avec l'Espagne comme invité d'honneur. Plus de 950 000 visiteurs sont attendus pour cette édition qui enregistre la participation de près de 70 pays et 1500 exposants et propose un programme riche en conférences en relation avec les défis de l'agriculture.



Après l'annonce par Paris d'investissements au Sahara

Le Polisario aboie contre la France

Le Front Polisario, qui n'est plus que l'ombre de lui-même, s'est empressé de dénoncer le projet d'investissement au Sahara marocain annoncé récemment par le gouvernement français. «L'annonce par la France de son intention d'investir et de financer des projets, à travers l'Agence française de développement (AFD), dans les régions sahraouies occupées est une démarche provocatrice», ont indiqué les mercenaires à la solde d'Alger dans un communiqué après le déplacement au Maroc le 4 avril du ministre chargé du Commerce extérieur, Franck Riester. Des gesticulations d'une entité aux abois qui ne fait plus recette tout comme son géniteur algérien. Rappelant la visite à Rabat du chef de la diplomatie française Stéphane Séjourné fin février, qui avait pour objectif de réchauffer des liens suite à une série de crises diplomatiques, Franck Riester a salué les "efforts du Maroc en termes d'investissements dans le Sahara". La France est "prête à accompagner ces efforts", a-t-il indiqué, ajoutant que Proparco, filiale de l'Agence française de développement (Afd) dédiée au secteur privé, pourrait contribuer au financement d'une ligne haute tension entre Dakhla et Casablanca. Sans aller jusqu'à reconnaître la souveraineté marocaine sur son Sahara, la France s'est contentée d'affirmer qu'il s'agissait « d'un enjeu existentiel pour le Maroc » tout en soulignant la nécessité d'« avancer concrètement » sur le plan d'autonomie proposé par le Maroc. Les multiples opportunités d'affaires et d'investissements offertes par le royaume dans divers secteurs comme les énergies renouvelables et l'hydrogène vert, la gestion de l'eau et les transports, l'automobile, l'aéronautique et le ferroviaire. La France de Macron a fini par comprendre qu'elle a tout à perdre à maintenir une position ambivalente sur le dossier du Sahara marocain, à commencer par son statut de premier investisseur au Maroc au profit d'autres partenaires non moins privilégiés.



Franck Riester lors son déplacement au Maroc.



Côté BASSE-COUR



Le robot Da Vinci Xi au Maroc

Akdital révolutionne la chirurgie mini-invasive

Le groupe Akdital signe une belle prouesse technique en devenant le premier groupe de santé au Maroc à acquérir le plus abouti des robots, le Da Vinci Xi, quatrième et dernière génération. Développée par l'Américain Intuitive Surgical, cette technologie robotique de pointe est utilisée dans la chirurgie mini-invasive couvrant plusieurs spécialités (oncologie, urologie, gynécologie, ORL, la chirurgie digestive et bariatrique, la chirurgie thoracique et la chirurgie digestive). L'introduction de ces systèmes chirurgicaux révolutionnaires par Akdital représente sans conteste une avancée remarquable dans le domaine de la chirurgie assistée par robot au Maroc. En pariant sur cette technologie de pointe, le groupe Akdital confirme son engagement envers une médecine performante et met la barre très haut en termes de qualité de soins prodigués aux soins. En effet, le Da Vinci Xi offre de nombreux avantages. En plus de réduire les séquelles lors des chirurgies et de diminuer la



Avec Da Vinci Xi Akdital renforce sa position de leader de la santé privée au Maroc.

durée de l'hospitalisation et des douleurs post-opératoires, il contribue à faire baisser les risques d'infection, les probabilités de transfusion sanguine et permet d'avoir un temps de rétablissement beaucoup plus court. L'intérêt chirurgical du robot Da Vinci Xi, plébiscité par de nombreux professionnels de santé à travers le monde, réside dans ses fonctionnalités. Quatre bras offrent une vision 3D tout en réalisant

des interventions à l'aide des trois autres bras auxquels sont fixées des pinces articulées miniaturisées permettant de manipuler les différents instruments. Ces pinces reproduisent de manière très précise les mouvements du chirurgien placé derrière une console de contrôle réglable et donne les instructions à l'aide d'un joystick et des pédales. Ces bras robotisés peuvent être tournés et pliés bien au-delà de ce

que peut accomplir une main humaine, le robot disposant d'angles qu'un chirurgien ne peut pas avoir et d'une très grande précision.

Les chirurgiens du groupe Akdital possèdent les compétences nécessaires pour maîtriser cet instrument révolutionnaire, grâce à leurs années d'expérience non négligeable à l'étranger renforcées par des formations continues.

L'acquisition du Robot Da Vinci par Akdital marque une étape majeure dans l'histoire de la médecine au Maroc, et renforce sa position de leader dans le secteur privé de la santé au Maroc. « En acquérant le robot chirurgical Da Vinci, nous franchissons une nouvelle frontière dans la prestation de soins de santé. C'est une étape révolutionnaire qui reflète notre engagement à offrir à nos patients les technologies les plus avancées pour des résultats optimaux. », a déclaré Dr. Rochdi Talib, PDG du Groupe Akdital. Il ajoute: « En tant que pionniers de l'innovation médicale au Maroc, nous sommes fiers d'annoncer l'acquisition du robot Da

Vinci Xi, une première dans notre pays. Cette technologie révolutionnaire renforce notre engagement à offrir des soins de santé de classe mondiale à nos patients. Cette acquisition marque le début d'une nouvelle ère pour la chirurgie au Maroc, où la précision et la performance se combinent pour offrir des résultats exceptionnels. » Pour sa part, le Dr. Adil Ouzzane chirurgien urologue qui préside aux destinées de la Société Marocaine de Chirurgie Robotique a indiqué: « C'est une avancée majeure dans notre capacité à offrir des soins chirurgicaux de pointe au sein des établissements de santé du groupe Akdital. Ce robot de dernière génération ouvre l'ère de la chirurgie robotique dans notre pays, nous permettant d'atteindre des niveaux de précision et de performance inégalés. Avec le Da Vinci Xi, nous sommes prêts à redéfinir les normes de la chirurgie et à offrir à nos patients des soins de la plus haute qualité. »

CHAIMAA ELOMARI

Beurgeois GENTLEMAN

Ça parle plus arabe que gaulois en France (37)

Selon Jean Pruvost, lexicologue, le vocabulaire français serait composé d'environ 500 mots d'origine arabe, voire plus, soit 350 de plus que les mots gaulois qui ne seraient que 150! Ci-dessous une liste non exhaustive de mots d'origine arabe commençant par la lettre k : koufique. De l'arabe كوفي, koufi (veut dire originaire de la ville de Koufa en Irak). La légende attribue au vizir Ibn Mou9la (885-886 - 940) la codification d'une écriture parfaitement proportionnée.

C'est un système de règles qui repose sur le tracé d'un alif autour duquel on construit un cercle servant d'étalon. Chaque lettre est ensuite élaborée à partir de ce cercle. Ibn Mou9la aurait également réduit les écritures cursives, toujours plus nombreuses, à six styles principaux. Ses travaux ont été considérablement enrichis par Ibn al-Bawabe, mort à Bagdad en 1022 après Jésus-Christ. Mais c'est le dernier grand calligraphe de la cour abbasside, Ya9oute al-Mustasimi,



Le style koufique employé au 12 siècle comme élément du décor des livres.

mort en 1298, qui apporte l'ultime perfectionnement de cet art et la théorisation finale des "six styles". Ces six styles possèdent chacun leurs particularités. Le nass5i, l'un des premiers à se développer, se caractérise par sa lisibilité, son équilibre et sa rapidité d'exécution ; il devient la graphie la plus répandue de l'ensemble du monde arabe, à l'exception du Maroc et de l'Andalousie, où se différencie une forme spécifique, plus arrondie, le maghribi. Le mou7a9a9 apparaît ensuite et connaît une grande faveur pour la copie du Coran, particulièrement sous les Mamelouks : ses faibles courbes sous les lignes lui impriment un élan vers la gauche et beaucoup d'élégance. Le thouloute, version plus large et élaborée du nass5i, a des formes arrondies et un mouvement souple

et rythmé qui convient tout particulièrement aux titres. Le ray7ani ressemble aux précédents tout en accentuant certains côtés comme la finesse et l'horizontalité sous la ligne. Le ri93a et le taw9i3 enfin, proches du

thouloute, sont des écritures de documents administratifs peu représentées dans les manuscrits. D'autres graphies s'y rattachent encore, comme le ghoub3are, écriture minuscule utilisée pour les corans à usage talismanique. Parallèlement au développement des écritures courantes et des six styles canoniques, d'autres graphies cursives, plus élaborées, remplacent le koufique pour la copie des Corans, mais aussi pour celle de tous les ouvrages coûteux.

Le koufique est alors uniquement employé de manière ornementale dans les épigraphies ou dans les titres des manuscrits et il devint un élément du décor dont la Thériaque, avec ses lettres anguleuses de couleur alternée, constitue un superbe exemple.

Après la chute de Bagdad, en 1258, les Perses cultivent brillamment la calligraphie et rivalisent de virtuosité avec les Mamelouks, dernier bastion en Égypte et en Syrie de la continuité culturelle arabe. Les Ottomans, au pouvoir dès le 16ième siècle, placent eux aussi l'écriture au centre de leur création artistique.

Turcs et Perses donnent aux six styles une impulsion nouvelle, les développant selon les particularismes de leurs langues, issues de familles linguistiques très différentes. De nouvelles graphies plus adaptées à ces spécificités se créèrent alors, comme le nasta3li9 ou le ta3li9. ! (À suivre)

Beurgeois.Gentleman@gmail.com
Retrouver les anciens épisodes en version électronique sur notre site web www.lecanardlibere.com



Le Maigret du CANARD



Rafah vit dans l'angoisse d'une invasion israélienne

Netanyahu complètement à la Hamas

Nul ne croit plus à une action concrète de la communauté internationale pour contraindre les barbares de Tel Aviv à arrêter de massacrer les civils.

LAÏLA LAMRANI

Six mois après l'acte de résistance armée conduit par le Hamas au cœur de la Palestine occupée, la guerre génocidaire qui a battu tous les records d'atrocité menée par les forces d'occupation sanguinaires a fait 33 175 morts dans la bande de Gaza, majoritairement des femmes et des enfants selon un bilan rendu public dimanche 7 avril par le ministère de la santé du mouvement de résistance Hamas. En vingt-quatre heures, 38 morts ont été recensés, selon un communiqué du ministère, qui fait par ailleurs état de 75 886 blessés en six mois de barbarie sioniste. Le 7 octobre 2023, les combattants du Hamas avaient fait plus de 250 prisonniers de guerre pour servir de carte de négociation avec l'ennemi israélien qui révélera son vrai visage au monde entier. Celui de la sauvagerie et de l'inhumanité dans des proportions sans précédent dans l'histoire récente ou même ancienne. Yoav Gallant, le ministre de la défense israélien, a déclaré, dimanche 7 avril, que l'armée avait retiré ses troupes de Khan Younés, dans le sud de la bande de Gaza, pour « préparer la poursuite des missions », dont une opération à Rafah. « Nos forces se préparent à la poursuite de leurs missions (...) dans la zone de Rafah », la ville de l'extrême sud de l'enclave palestinienne, où

plus de 1,5 million de Gazaouis ont trouvé refuge, a affirmé M. Gallant, selon un communiqué de son bureau. « Aujourd'hui, dimanche 7 avril, la 98e division de commandos de l'armée israélienne a terminé sa mission à Khan Younés. La division a quitté la bande de Gaza afin (...) de se préparer à de futures opérations », avait indiqué plut tôt l'armée dans un communiqué. Interrogé par l'Agence France-Presse (AFP) pour savoir si cela signifiait que toutes les troupes avaient quitté le sud de la bande de Gaza, un responsable militaire a répondu « oui ». De retour à Khan Younés au lendemain du retrait de l'armée d'occupation israélienne, des milliers d'habitants ont découvert le paysage apocalyptique provoqué par la puissance de feu de la soldatesque sanguinaire de l'occupation.

« D'après ce que nous comprenons, et d'après leurs annonces publiques, il s'agit en fait d'une période de repos et de remise en forme pour ces troupes qui sont sur le terrain depuis quatre mois », a déclaré John Kirby, porte-parole de la Maison Blanche, sur ABC. D'après ce responsable américain, ce retrait israélien n'indique « pas nécessairement » une « nouvelle opération à venir pour ces troupes ».

« Nous sommes à un pas de la victoire. Mais le prix à payer est douloureux et déchirant », a-t-il déclaré au cabinet de guerre de son gouvernement. « Il n'y aura pas de cessez-le-feu sans le retour des otages. Cela n'arrivera pas », a-t-il aussi prévenu, alors qu'une délégation israélienne doit participer au Caire à de nouvelles négociations de trêve avec le Hamas par le biais des médiateurs internationaux (Etats-Unis, Qatar, Egypte). Pour leur part, les États-Unis, principal allié des tueurs d'enfants et de femmes palestiniens, ont réaffirmé leur opposition à toute opération israélienne majeure à Rafah, dans le sud de la bande de Gaza, au moment où le boucher en chef, le Premier ministre Benjamin Netanyahu a dit avoir

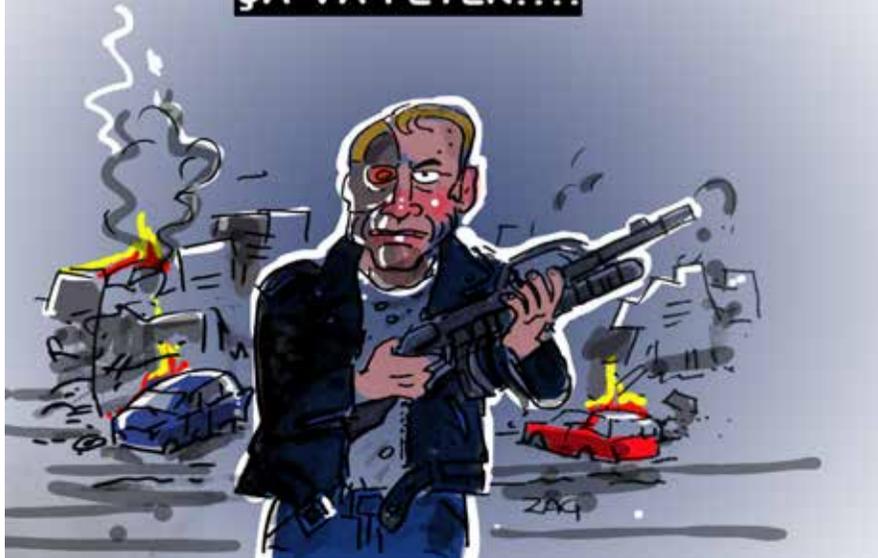


Benjamin Netanyahu menace de lancer une opération terrestre à Rafah.

fixé "une date" pour une attaque « des derniers bastions du Hamas ». Or, l'on connaît le coût humain et matériel des offensives sionistes. Elles se soldent par des tueries de civils sans défense et des destructions des bâtiments de toutes sortes y compris les hôpitaux sur fond de désastre humanitaire insoutenable. Ce qui montre la couardise de l'armée d'occupation et son incapacité à affronter directement les milices du Hamas. Quant aux palabres diplomatiques américaines, elles n'ont pas empêché les criminels de guerre aux commandes à Tel Aviv de poursuivre leur entreprise barbare contre les civils de Gaza en narguant l'ONU et ses résolutions en faveur d'un cessez-le-feu immédiat. La situation a encore empiré au cours de cette semaine, après la mort de 7 humanitaires dans une frappe criminelle aérienne perpétrée par l'aviation israélienne et que le colonisateur terroriste a qualifiée « d'erreur grave ». Seule réaction:

une indignation internationale de façade, dont celle du président américain Joe Biden, principal complice de Netanyahu dans son génocide de contre les Palestiniens. Nul ne croit plus à une action concrète de la Communauté internationale pour contraindre ces assassins à arrêter de tuer les civils. Les observateurs avisés ne croient plus aux annonces occidentales qui ont l'air de manœuvres de diversion pour gagner du temps, notamment lorsque les assassins décomplexés de Tel Aviv sous pression font semblant de faire le dos rond, afin de laisser passer l'orage avant de revenir à la charge et à leurs actes d'une extrême barbarie. En l'absence de sanctions contre cet État terroriste, spoliateur et arrogant, Netanyahu et sa bande d'extrémistes se sentent libres d'agir à leur guise. Le permis de tuer du palestinien avec les livraisons d'armes qui se poursuivent de plus belle, ils l'ont obtenu dès le premier jour de l'Occident au nom de « la légitime défense ». Mais depuis quand une force d'occupation armée jusqu'aux dents a le droit de massacrer en signe de représailles des populations civiles par milliers et d'affamer les survivants ? !

**MACRONATOR, LE RETOUR
ÇA VA PÊTER....**



À l'ONU, les terroristes au pouvoir à Tel Aviv contre l'adhésion de la Palestine

L'ambassadeur israélien à l'ONU a dénoncé avec véhémence la requête palestinienne d'adhésion à l'organisation internationale, au moment où le Conseil de sécurité commence officiellement à examiner cette démarche au succès plus qu'improbable. "Le Conseil de sécurité discute en ce moment de la reconnaissance d'un État 'palestinazi'", a lancé Gilad Erdan à la tribune de l'Assemblée générale, estimant qu'accéder à cette demande serait "la récompense la plus abominable pour les crimes les plus abominables". Le simple examen de cette requête est "déjà une victoire" pour ceux qui ont commis et soutenu les attaques sans précédent du Hamas contre Israël le 7 octobre, a-t-il ajouté. "Quelle est la prochaine étape, envisager l'adhésion à l'ONU de l'État islamique ?". Plus arrogant que ces barbares sionistes sans foi ni loi, tu meurs !



**J'accomplis mon devoir national
et j'apprends un métier d'avenir**

www.tajnid.ma



Inscriptions ouvertes jusqu'au 29 avril 2024, pour les jeunes de 19 à 25 ans



**AFRIQUIA RACE
OF MOROCCO**



11e EDITION DU PLUS GRAND EVENEMENT AUTOMOBILE EN AFRIQUE

- * Grand retour du Mondial Automobile sur le Circuit Moulay El Hassan avec un tout nouveau tracé du circuit pour une course encore plus spectaculaire.
- * Le jeune pilote marocain SAMI TAOUFIK, l'étoile montante du sport automobile international, fera face à son public marocain pour la 1e fois. Il sera épaulé par Mehdi Bennani grand habitué de la piste de Marrakech qui lui a souvent souri dans le passé.
- * Couverture TV nationale et internationale d'Afriquia Race of Morocco.
- * La qualité des carburants AFRIQUIA au cœur de la décision d'associer un Championnat du monde au pétrolier marocain leader du marché.
- * Course nationale FRMSA et exhibition F4 au programme

Avec 20 Grand Prix à son actif depuis 2009 comptant pour le calendrier mondial de la Fédération Internationale de l'Automobile (FIA), le Circuit Automobile Moulay El Hassan accueillera le samedi 4 mai la 11e édition d'Afriquia Race of Morocco.

Le Championnat Mondial -FIA TCR World Tour- se dispute cette année sur 5 continents, y compris l'Afrique, habituée du circuit depuis 2009, en tant qu'unique manche africaine du championnat du monde des voitures de tourisme. La saison du championnat débutera avec le Grand Prix d'Italie le 21 avril, avant de se produire à Marrakech le 4 mai.

Un circuit redessiné pour le spectacle

Pour ce grand retour en 2024, le tracé du Circuit Moulay El Hassan a été modifié afin de le rendre encore plus spectaculaire ! Si le tracé - aux normes FIA - reste urbain en empruntant une partie de la route de l'Ourika, le nouveau tracé très technique et sinueux de la piste devrait à n'en pas douter, rendre les courses beaucoup plus serrées entre les pilotes, offrant ainsi aux spectateurs de belles empoignées sur la piste, et une vue constante de l'action quel que soit l'emplacement dans le paddock

Des berlines très affutées....

Véritable vitrine des constructeurs, le championnat FIA TCR Word Tour permet à ces derniers d'aligner en compétition des voitures de tourisme à travers le monde. Aujourd'hui pas moins de 16 constructeurs parmi lesquels Renault, Audi, Cupra, Peugeot ou encore Hyundai, Alfa Romeo et Honda ont homologué au total 25 voitures de leur gamme.

Si la silhouette générale des voitures engagées reste assez similaire au modèle de série avec bien sur des appendices aérodynamiques comme des ailerons, il en est tout autre sur le plan mécanique.

En effet, la réglementation technique du TCR World Tour permet à tous ces constructeurs de produire de véritables « bombes » destinées au circuit..

Avec des moteurs d'une cylindrée maxi de 2 litres suralimentée par un turbo, la puissance atteint les 350 chevaux !

Tous les pilotes disposent d'une boîte de vitesse séquentielle à 6 rapports pour transmettre la puissance et le couple sur les roues avant.





Sami Taoufik, le jeune espoir marocain et Mehdi Bennani porteront les couleurs du Royaume sur la grille de départ à Marrakech

A l'âge où la plupart des enfants jouent encore à la voiture miniature, Sami Taoufik, qui a grandi en Angleterre, s'essayait déjà au karting dès l'âge de 4 ans !

L'expérience venant et le talent étant réel, Sami a très vite gravité les échelons du kart. Il s'impose en 2016 dans la série des Super Masters puis l'année suivante, il gagne le Championnat d'Europe de kart devant tout le gratin européen des pilotes !

Son ascension est fulgurante puisqu'il passe directement à l'automobile en monoplace F4 puis en EuroCup Formula Renault.

Dès 2019, Sami, encouragé par ses prestations, s'engage en Championnat TCR Europe avec quelques performances notamment en Belgique et en Allemagne au volant d'une Audi du team Comtoyou Racing et du Sébastien Loeb Racing ! Il accrochera pas moins de 4 podiums !

Considéré comme un des pilotes les plus prometteurs du Championnat, Sami sera déjà sur la ligne de départ à l'ouverture du Championnat en Italie.

Pour Afrikaia Race of Morocco à Marrakech le 4 mai, Sami sera à n'en pas douter, surmotivé pour porter les couleurs du Royaume au plus haut.

Mehdi Bennani profitera de cette manche marocaine du TCR World Tour pour effectuer son grand retour sur la piste de Marrakech là où il était monté pour la toute première fois sur un podium en 2009. Avec 1 pole position et 5 victoires en WTCC, le pilote sera à n'en pas douter un candidat à la victoire...

Le Championnat National Marocain à l'honneur

Outre le FIA TCR World Tour, le public pourra également vibrer avec 2 courses le samedi, du Championnat national marocain. Organisé par la Fédération Royale Marocaine du Sport Automobile, la FRMSA, ce championnat, qui se dispute à travers le Royaume, mettra aux prises les meilleurs pilotes au volant de leur voiture de tourisme sous 3 catégories réparties selon leur cylindrée respective, M1, M2 et M3.

Également au programme, une exhibition de formule 4 pour le grand plaisir des fans de monoplace.

Un samedi de famille et de fête pour Afrikaia Race of Morocco 2024

Avec de nombreuses courses au programme, le public aura aussi l'occasion, au sein du village, de profiter de multiples animations comme des démonstrations de stunt moto et de drift auto. Hit Radio, partenaire historique du Grand Prix, fera vibrer le public au son de ses animations tout au long de la journée, avec plusieurs surprises musicales.

Toujours côté spectacle, les visiteurs pourront vibrer pour leurs pilotes favoris grâce aux tribunes assises situées au cœur même du circuit, ou encore, se promener sur le paddock et profiter des espaces de jeux et de restauration tout en suivant les courses sur les écrans géants.

Rendez-vous dès 8h30 samedi 4 mai sur le circuit ...

La billetterie est déjà en ligne et les places sont limitées !

Réservez dès à présent sur www.raceofmorocco.com

Contact Relations Presse : Stéphane Roux

+212 660 10 15 13 – s.roux@marrakechgrandprix.com





Le Maigret du CANARD



Adouls contre notaires

Les dessous d'une guéguerre sans compromis

Finie la cohabitation historique entre les notaires et les Adouls. Depuis plusieurs années, les deux professions entretiennent des rapports conflictuels entretenus par une confusion dans leurs attributions. Explications.

AHMED ZOUBAÏR

L'Ordre national des adouls a décidé de reconduire son mouvement de grève après la fête de l'Aïd Al-Fitr. Initialement prévue du 8 au 14 avril, la grève sera observée par «l'ensemble des adouls à l'échelle nationale, du 15 au 28 avril». Ce nouveau débrayage de quinze jours, accompagné de sit in aux abords du siège du ministère de la Justice, paralysera l'activité d'authentification et de documentation des actes adoulaïres, notamment ceux relatifs au Code de la famille. Depuis le début de l'année, cette profession vit au rythme des tensions, tentant de faire valoir ses droits et les défendre à coups de grèves à répétition. La première grève nationale, qui s'est déroulée du 29 janvier au 5 février 2024, les adouls l'ont initié pour dénoncer les propos du ministre de la Justice, Abdellatif Ouahbi, tenus sous la coupole où il a insinué son refus d'accéder à leur revendication : pratiquer certains actes liés aux transactions immobilières, notamment le dépôt des dossiers et la perception des fonds de la part des contractants, une activité historiquement réservée à la profession des notaires. Il s'agit du droit de dépôt et de consignation, un droit qui a longtemps envenimé la relation entre les notaires et les adouls. Pour ces derniers, le propos du ministre de tutelle est inacceptable car consti-



tuant un retour de l'exécutif sur ses engagements de modifier les dispositions de la loi 16.03 afin de leur permettre d'exercer le droit de dépôt et de consignation au même titre que les notaires. Pour ces derniers, il est hors de question qu'ils partagent ce droit avec les adouls qu'ils considèrent exclusif à leur profession.

Confusion

Les consignations sont des fonds ou des valeurs que des créanciers, qui n'en sont pas propriétaires, déposent à la CDG qui les conserve jusqu'à leur restitution aux bénéficiaires. «Le principe des consignations consiste à protéger les fonds déposés et leur mise à disposition aux véritables bénéficiaires et ce, après avoir procédé à toutes les vérifications nécessaires. L'article 33 de la loi 32-09 régissant le notariat est sans équivoque : «Il est interdit à tout notaire (..) de conserver les sommes qu'il détient d'autrui à quelque titre que ce soit». L'étude notariale est tenue de déposer » les fonds à la CDG «dès leur réception ». S'estimant victimes d'une concurrence déloyale de la part des adouls, les notaires n'ont cessé de dénoncer, via le conseil national de l'ordre

des notaires du Maroc (CNONM), les agissements de ceux qu'ils accusent de pratiques illégales, notamment l'usurpation de la fonction de notaire. Dans une lettre adressée, mardi 30 janvier 2024, au ministre de la Justice, le CNONM a accusé clairement les adouls d'usurper la fonction de ses membres tout en les menaçant de poursuites judiciaires les «adouls usurpateurs».

«Cette usurpation prend la forme de pancartes professionnelles accrochées par les adouls au fronton de leurs cabinets où ils se présentent comme adoul-notaire ou encore comme bureau du notariat judiciaire», explique un notaire qui indique que ces expressions sont de nature à semer la confusion dans les esprits et à induire les clients en erreur.

En fait, le conflit entre les deux professions n'est pas nouveau. L'enchevêtrement des compétences entre le métier de notaire et de celui de Adoul remonte au projet de Loi de finances 2020 dont l'une des dispositions prévoyait l'exonération de l'IR sur la cession du logement principal avant l'expiration du délai de 6 ans,

Les adouls réclament le droit de dépôt et de consignation au même titre que les notaires.





Le Maigret du CANARD



sous des conditions (une seule cession, plafond fixé et prix déposé chez le notaire). Intervenant alors que ce PLF a été adopté en première lecture à la première Chambre, la proposition de l'ordre national des Adouls, à savoir le dépôt du produit de l'impôt auprès d'une banque et d'un notaire comme cela a été prévu initialement, provoque la colère des notaires.

Ces derniers, via leur Ordre, le CNONM, rendent public un communiqué où ils accusent les adouls d'empiéter sur leurs prérogatives, indiquant au passage que certains adouls vont jusqu'à commettre des délits d'usurpation de leurs attributions. En guise de piqure de rappel, le CNONM cite l'article 4 de la loi 32-09 réglementant la profession de notaire (la loi régissant celle-ci a connu une réforme en 2012 qui a mis fin au texte de 1925 datant du protectorat) qui stipule que «la profession de notaire est incompatible avec toute activité susceptible de porter atteinte à sa nature, en particulier :-toutes les fonctions administratives et judiciaires, les professions d'avocat, d'adoul, d'expert-comptable, d'huissier de justice, d'agent d'affaires et d'agent immobilier, les missions d'expert judiciaire, tout genre de négoce qu'il soit exercé par le notaire directement ou indirectement ».

Entre les deux professions, qui font valoir chacune sa légitimité à établir tel ou tel acte juridique, la guerre est ouverte, nourrie d'une certaine confusion autour de leurs missions respectives alors que le métier des uns est différent de celui des autres. Si les adouls sont les dépositaires de la loi musulmane, la seule en vigueur avant l'avènement du protectorat en 1912, les notaires, eux, créent de cette période coloniale, incarnent la modernisation du droit marocain dont la facette conservatrice est symbolisée par les adouls.

Les deux corps, qui ont historiquement cohabité en bonne intelligence, se lanceront dès lors dans une confrontation ouverte. A l'origine de cette tension qui a débuté en 2010, la décision du législateur de donner aux notaires le monopole de la rédaction des contrats dans le domaine du logement social.

Une décision restée jusqu'à ce jour en travers de la gorge des adouls qui s'estiment injustement privés d'une source d'argent substantielle. Président de l'Instance des adouls au Maroc, Bouchaïb Fadlaoui le reconnaît alors dans la foulée du conflit autour né autour de l'affaire l'exonération de l'IR sur la cession de la maison principale : «Nous avons été exclus de fait, sans nous aviser préalablement alors que la Loi de

finances de 2010 nous a évincés du circuit du segment du logement économique et social», se désole M. Fadlaoui, dénonçant une « discrimination législative » qui porte atteinte « à l'image et à la notoriété des adouls qui, depuis la nuit des temps, ont été habilités à rédiger tous types d'actes, en plus des états civils».

Tous types d'actes ! La phrase est lâchée. Les adouls se prennent pour des notaires, se considérant de ce fait habilités au même titre que leurs rivaux à authentifier des actes en relation avec les transactions commerciales essentiellement à caractère immobilier. A l'appui de leur argument, les mécontents brandissent l'article 17 de la loi 16-03 réglementant leur profession : « Les contractants ont le choix d'engager eux-mêmes les procédures relatives à l'immatriculation, aux timbres et impôts et à la conservation foncière, ou de charger l'un des adouls désignés, pour accomplir ces procédures...».

Les notaires, eux, ne l'entendent pas de cette oreille, s'estimant les seuls tiers de confiance de par leur statut d'officier public que la loi leur a accordé, contrairement aux adouls confinés dans le rôle traditionnel de récepteurs de témoignages.

Là réside la pomme de discorde entre les deux professions qui ont de plus en plus du mal à coexister depuis l'adoption de la loi 32-09 concoctée par l'ex-ministre de la Justice et des Libertés Mustapha Ramid. Une loi non dénuée d'arrière-pensées électoralistes (le PJD cherchait à séduire les adouls pour renforcer sa machine à égrener les votes) alors qu'elle était censée moderniser l'exercice du notariat au Maroc.

Il faut reconnaître aussi que l'image de cette profession a énormément souffert des scandales à répétition mettant en cause des notaires indélicats compromis dans des détournements de fonds de leur clientèle. Autant d'affaires qui ont quelque peu mis à mal son seul vrai capital: la confiance. Président du conseil de l'Ordre national des notaires, Abdelatif Yagou n'arrêtera pas de faire sorties médiatiques où il conteste aux adouls la capacité d'exercer le métier de notaire dont les conditions d'accès sont très difficiles à ses yeux et qui exige en plus une formation poussée dans divers domaines du droit : le droit civil, le droit patrimonial, la fiscalité, la comptabilité... Est-ce à dire que les adouls, compte tenu de leur formation jugée limitée, ne sont que des fkihs dont la compétence ne leur permet pas d'aller au-delà des affaires matrimoniales? Le conflit entre les deux professions a les allures d'un drôle d'héritage... ▀



Chic
optique

**L'OPTICIEN QUI
SUBLIME VOTRE
REGARD**

**DES PRIX TENDRES À VOUS
CHATOUILLER LES YEUX**

SOYEZ LES PREMIERS À EN PROFITER
LUNETTES TENDANCE DES GRANDES MARQUES ET DES CRÉATEURS

Angle Moulay Driss 1er et rue L'ysier - Casablanca • Tél : 05 22 82 90 21 • Fax : 05 22 82 89 33 • www.chicoptique.ma



Le Maigret du CANARD



POINT DE VUE

Abdeslam Seddiki



Economiste,
ancien
ministre de
l'Emploi et des
Affaires sociales.

En optant pour le développement de l'hydrogène vert, le Maroc a fait le bon choix

On dit souvent que « la chance appartient à ceux qui se lèvent tôt ». Cet adage s'applique parfaitement pour le Maroc dans le cas du lancement de la filière de l'hydrogène vert comme nouvelle source d'énergie propre et décarbonée. C'est un choix qui s'inscrit dans la continuité de l'engagement de notre pays en faveur du climat et de la transition énergétique. C'est un choix qui vise à valoriser au mieux le potentiel dont il dispose en matière d'énergies renouvelables et notamment l'énergie solaire et éolienne, de son positionnement géographique, de la qualité de ses infrastructures portuaires et autres.

Bien sûr, une décision stratégique de cette ampleur ne s'improvise pas. C'est une décision réfléchie ayant fait l'objet d'études préalables et de concertations multiples pendant au moins deux années. Il faut rappeler, à cet égard, la tenue d'une séance de travail présidée par le Roi le 22 novembre 2022, consacrée aux énergies renouvelables qui ouvrent de « nouvelles perspectives prometteuses pour le Royaume, en particulier dans les domaines de dessalement de l'eau de mer et de la filière émergente de l'hydrogène vert et de ses usages ». Au cours de cette rencontre, le Roi a donné ses Hautes instructions au gouvernement pour procéder à l'élaboration dans les meilleurs délais de « l'offre Maroc ».

Aussi, le Souverain, suivant de près l'évolution de ce projet stratégique pour le pays, a tenu à lui consacrer une bonne partie dans Son discours adressé à la Nation à l'occasion de la célébration du 24ème anniversaire de la fête du Trône: « ... Nous avons lancé le Programme d'Investissement Vert du Groupe OCP et Nous avons donné un coup d'accélérateur au plan de déploiement des énergies

renouvelables. Faisant suite à la réunion que Nous avons présidée à cette fin, le gouvernement a élaboré le projet «Offre Maroc» pour l'hydrogène vert. À cet égard, Nous engageons le gouvernement à entreprendre la mise en œuvre rapide et qualitative de ce projet, de manière à valoriser les atouts dont dispose Notre pays en la matière et à répondre au mieux aux projets portés par les investisseurs mondiaux dans cette filière prometteuse. » (Extraits du Discours de SM le Roi du 29 juillet 2023).

En application de ces instructions

royales, le chef du gouvernement vient d'émettre la circulaire de mise en œuvre de « l'Offre Maroc » pour le développement de la filière de l'hydrogène vert précisant les étapes opérationnelles pour la mise en œuvre de « l'Offre Maroc », les moyens mis en œuvre par l'Etat pour assurer le succès de cette opération, ainsi que les rôles des différents intervenants. Cette offre se base sur la mise en œuvre d'une démarche holistique, pragmatique et transparente donnant toute la visibilité nécessaire aux investisseurs. Elle comprend six parties : le champ d'application de l'Offre Maroc ; le foncier mobilisé pour la mise en œuvre de l'Offre Maroc; les infrastructures nécessaires au développement de la filière de l'hydrogène vert ; Les mesures incitatives de l'Offre Maroc ; le processus de sélection des investisseurs et de contractualisation avec l'Etat ; la gouvernance de la filière de l'hydrogène vert.

Marché domestique

« L'Offre Maroc » s'applique aux projets intégrés de l'amont, depuis la génération d'électricité à partir d'énergies renouvelables et l'électrolyse, jusqu'à l'aval avec la transformation de l'hydrogène vert en ammoniac, méthanol, carburants synthétiques, etc., ainsi que la logistique y afférente.

D'ores et déjà, une centaine d'investisseurs potentiels, à la fois nationaux et étrangers, ont exprimé leur intérêt pour la production de l'hydrogène vert. L'Europe est particulièrement intéressée. Elle cherche à dupliquer ce que fait déjà le Japon avec l'Australie en produisant de l'hydrogène moléculaire (H2) vert aus-

tralien exportable vers le Japon. Mais si « l'offre Maroc » table sur l'exportation, elle n'ignore pas pour autant le marché domestique.

Pour l'heure, on s'attend à ce que les premiers contrats préliminaires avec les investisseurs interviendront à partir du troisième trimestre de cette année, déclare le Ministre Jazouli dans un long entretien accordé à Médias-24, précisant que la production de l'hydrogène vert constitue un « rendez-vous avec l'histoire » et que de ce fait « nous n'avons pas droit à l'erreur ». Ce qui suppose nécessairement que toutes les précautions soient prises et toutes les conditions de la réussite de ce projet stratégique soient réunies. Sachant bien entendu, que le « risque zéro » n'existe nulle part.

Parmi les investisseurs qui ont affiché leur intérêt, il faut sélectionner les meilleurs, ceux qui disposent d'une robustesse financière et qui ont des expériences avérées sur les différents métiers de la chaîne de valeurs de la filière (énergies renouvelables, chimie, logistique etc.), leurs clients potentiels ainsi que leurs capacités à créer des externalités positives pour le Maroc, notamment en termes de création d'emplois, d'intégration industrielle, de développement local des territoires et de recettes pour l'Etat marocain. Le processus de sélection des investissements est décrit avec précision dans la circulaire afin de savoir au juste qui fait quoi. MASEN (Moroccan Agency for Sustainable Energy) joue le rôle de post office. C'est le « point focal » pour les investisseurs. Il est prévu un comité de pilotage et un comité d'investissement.

Toutefois, le secteur privé marocain, doit prendre sa part dans ce processus. La CGEM, par le biais de son Président, vient d'exprimer son engagement dans ce sens.

La confédération patronale souhaite que le secteur privé national bénéficie en priorité de cette offre, notamment en prévoyant des clauses de compensation industrielle avec les acteurs internationaux. Il s'agit aussi de satisfaire en priorité la demande énergétique nationale avant d'évaluer les projets destinés à l'exportation, moyennant un renforcement du réseau national par le secteur privé.

Avec la publication de l'offre Maroc, une première étape est franchie.

On a pris le temps qu'il fallait. Ce qui est tout à fait compréhensible au regard de la nature de la filière de l'hydrogène qui nécessite une technologie appropriée et délicate. Il vaudrait mieux avancer sur des bases sûres et solides pour éviter des faux pas qui risqueraient de nous coûter cher.

Nous sommes devant un chantier d'une ampleur considérable qui, s'il est conduit à terme avec sérieux et opiniâtreté, transformera profondément le paysage économique de notre pays et améliorera, in fine, la qualité de notre vie quotidienne. Une énergie propre au moindre coût ? Quelle chance !

LE CADEAU DE POUTINE À MACRON





Cigarette électronique

Chronique d'une dépendance mortelle programmée



Par **Dr. Tayeb Hamdi** *

Jamais à court d'imagination quand il s'agit d'augmenter ses profits, l'industrie du tabac vise désormais les enfants, les ados et les jeunes à grand renfort de publicité.

La cigarette électronique représente une menace mortelle pour les nouvelles générations. Un adolescent marocain scolarisé sur huit utilise, ou a déjà utilisé, la cigarette électronique, les garçons quatre fois plus que les filles. L'initiation commence très tôt, avant même l'âge de 10 ans, mais débute en général pour la majorité des ados à partir de 14 ans. Les efforts pour réduire l'usage du tabac commencent à porter leurs fruits avec une baisse de la prévalence des élèves fumeurs d'environ le tiers en l'espace d'une décennie, mais cette baisse est malheureusement compromise par l'arrivée de la cigarette électronique. A cause de leurs arômes fruités, leurs couleurs juvéniles, leur accessibilité souvent facile, et une stratégie publicitaire féroce de l'industrie du tabac, ces nouveaux produits piègent de plus en plus les enfants, les adolescents, les jeunes et les femmes dans une spirale de dépendance meurtrière. A travers les médias sociaux et les plateformes de streaming, prisés par les jeunes, l'industrie du tabac s'est lancée dans de nouvelles stratégies publicitaires, pour vendre à grande échelle une dépendance mortelle. Elle compte ainsi recruter parmi les enfants, les ados et les jeunes, de quoi remplacer ses "clients" perdus: des millions de morts chaque année à cause du tabac, et des dizaines de millions qui arrêtent de fumer. La dépendance créée depuis le jeune âge assurerait aussi une fidélisation à long terme de "la clientèle". La cigarette électronique constitue pour l'industrie du tabac, le nouveau cheval de bataille (dépendance et force de vente), et cheval de Troie (initiation aux autres formes de tabac).

La cigarette électronique: des dangers réels et non des E-dangers

L'OMS et les experts estiment que les nouveaux produits du tabac, dont les cigarettes électroniques et le tabac chauffé, sont aussi nocifs que les produits classiques.

Les études ont montré que la cigarette électronique, comme celle classique, cause des maladies comme les cancers, les maladies respiratoires, les maladies cardiovasculaires, la dépression, l'anxiété, les infections... et impacte la santé de la femme enceinte et de son fœtus. Chez les enfants, elle affecte également le cerveau, qui est toujours en développement jusqu'à l'âge de 25 ans, et influe sur l'apprentissage. L'usage de la cigarette élec-



Un danger réel pour la santé des jeunes.

tronique crée la dépendance, et multiplie, presque par trois, le risque de l'initiation à la cigarette classique.

Pour les groupes des adultes non-fumeurs, des enfants et adolescents, et femmes enceintes, la cigarette électronique est indéniablement un danger pour la santé et un risque de dépendance mortelle. Quant aux adultes déjà fumeurs du tabac, les études n'ont pas montré à ce jour ni l'utilité pour le sevrage tabagique, ni que les dangers sont moindres pour la santé. L'OMS considère que la cigarette électronique ne doit pas être promue comme une aide au sevrage.

Enfants, adolescents, et jeunes marocains: cigarette électronique, tabac, chicha, cannabis...

L'enquête MedSPAD-IV Maroc 2021 a montré que l'usage des substances psychoactives par les adolescents de 15-17 ans concerne une population de 12,5% pour la cigarette électronique, chicha 11,4%, le tabac 11,1%, les tranquillisants ou sédatifs sans prescription médicale 8,5%, l'alcool 7,2%, le cannabis 5,8%, l'ecstasy 2,5%, la cocaïne 1,6%, et 0,9% pour l'héroïne. Durant les 12 mois ayant précédé les enquêtes, la prévalence de l'usage du tabac chez les ados a baissé de

9,3% à 6,5% entre 2009 et 2021. En revanche, pour les mêmes mesures, l'usage des tranquillisants ou sédatifs sans prescription médicale a presque triplé, passant de 2,2% en 2009 à 6% en 2021, les filles plus que les garçons.

L'entrée en lice de la cigarette électronique a détrôné toutes les autres substances addictives. Elle menace la vie, la santé et le bien être socioéconomique des générations futures. En chiffres, 12,5% des adolescents (soit un sur 8) utilisent ou ont déjà utilisé la cigarette électronique, dont 21,1% chez les garçons et 5,2% chez les filles (un garçon sur cinq et une fille sur 20). Les garçons quatre fois plus que les filles. L'enquête a montré que l'expérimentation ou l'initiation à la cigarette électronique débute chez les élèves consommateurs avant l'âge de 10 ans pour 7,7% d'entre eux, entre 10 et 12 ans pour 9,6% (soit un consommateur sur 10), entre 13 et 14 ans pour 23,4% (soit le quart) et chez les 15 ans et plus pour 60% (soit 3 consommateurs sur 5). Pour la majorité des adolescents consommateurs de la cigarette électronique, cette initiation commence généralement après l'âge de 14 ans. Les taux d'usage du tabac et de la cigarette électronique parmi les élèves marocains restent inférieurs à ceux des pays de l'Afrique du nord inclus dans les études et beaucoup plus inférieurs à ceux des pays européens de la rive nord de la méditerranée. Ceci devrait susciter de la vigilance et de l'action pour infléchir les tendances.

L'industrie du tabac est responsable des dommages causés par ses stratégies délibérées. L'ennemi à dénoncer, au vu de

toutes les données, est clairement cette industrie qui monte délibérément - à des fins purement commerciales - une dépendance meurtrière chez les jeunes, et les générations à venir. Protéger les enfants et les générations futures contre ces manipulations, continuer le combat contre le tabac pour réduire encore plus sa consommation, nécessite un engagement de toutes les parties : gouvernements, législateurs, ONG, parents et jeunes. Si, pour l'histoire du tabac, les études n'ont montré sa toxicité qu'à partir de 1950, alors que son utilisation avait commencé des siècles avant; cette fois, pour la cigarette électronique, nous savons ce qui nous attend, ce qui attend nos enfants et les générations futures. L'industrie du tabac est responsable des dommages que ses stratégies engendrent. Le silence serait une complicité mortelle. ▀

* Médecin et chercheur en politiques et systèmes de santé

Principales données sur le tabac

- Le tabac tue environ une personne sur deux qui n'arrête pas de fumer.
- Le tabac fait près de 8,3 millions de morts chaque année, dont environ 1,3 million de non-fumeurs qui sont involontairement exposés à la fumée du tabac (appelés fumeurs passifs).
- En 2020, 22,3 % de la population mondiale consommait du tabac : 36,7 % (hommes) et 7,8% (femmes).
- Baisse de consommation, mais encore insuffisante : Environ 1 adulte sur 5 dans le monde consomme du tabac en 2022, contre 1 sur 3 en 2000.
- Une diminution de la prévalence tabagique deux fois plus forte grâce à la fiscalité
- 90% de tous les cancers du poumon sont attribuables au tabagisme.
- Près de la moitié des décès causés par le tabac sont dus à des maladies cardio-vasculaires, le quart à des cancers du poumon.
- Les fumeurs meurent en moyenne 8 ans avant les non-fumeurs.
- Une vingtaine de cancers sont liés au tabac.
- Association tabac et pilule : multiplie par 20 le risque cardiovasculaire.
- Cause 21 maladies chroniques.

Le tabac est une cause majeure de décès, de maladie et d'appauvrissement. ▀



Le MIGRATEUR



Taiwan Un violent séisme et peu de dégâts humains

Depuis plusieurs années Taïwan a intégré des normes sismiques dans sa réglementation sur la construction, les améliorant en fonction des enseignements tirés des séismes majeurs.

LAILA LAMRANI

Plusieurs jours après le puissant tremblement de terre de magnitude estimée entre 7,2 et 7,4 sur l'échelle de Richter, qui s'est produit mercredi 3 avril au large du comté de Hualien, sur la côte est de Taïwan, le bilan humain s'élève à treize morts, 1 133 blessés et six disparus, dont un couple de Singapouriens-Australiens, qui continuaient d'être recherchés, lundi matin, dans les impressionnants éboulements de rochers et les glissements de terrain de cette région montagneuse. Plusieurs cen-

taines de bâtiments ainsi qu'un pont et une section de route ont également été détruits ou endommagés mais, globalement, la plupart des infrastructures ont largement résisté. Dimanche, des caisses de nourriture et de matériels de survie ont été larguées par hélicoptère au-dessus d'une école primaire, d'une église et d'autres lieux toujours inaccessibles alors que plusieurs équipes d'ingénieurs et d'engins lourds continuaient de dégager les routes et les entrées des tunnels des énormes rochers qui les obstruent. Quelques centaines de touristes restaient également bloqués dans le complexe hôtelier de grand luxe Silks Place Taroko, situé au cœur du parc national de Taroko, dont les magnifiques gorges sont l'une des destinations touristiques les plus prisées de Taïwan. Plusieurs facteurs semblent avoir concouru au bilan étonnamment faible de ce récent tremblement de terre



Le séisme a fait 13 morts et 133 blessés.

par rapport aux autres régions du monde sinistrées. Le premier est tout simplement l'habitude de ce type de catastrophes. En raison de sa situation géologique sur la ceinture de feu du Pacifique, et parcourue par un grand nombre de lignes de fracture, Taïwan est très familière des séismes. Depuis des décennies, Taïwan a intégré des normes sismiques dans sa réglementation sur la construction, les améliorant en fonction des enseignements tirés des séismes majeurs. En 1999, un tremblement de terre a détruit plus de 51 000 bâtiments sur l'île et en a gravement endommagé autant, selon le Centre national de recherche sur l'ingénierie sismique (NCREE) de Taïwan. Depuis lors, Taïwan a mis à jour sa réglementation sur la construction afin d'adop-

ter des innovations pour résister aux tremblements de terre, telles que des barres d'acier qui permettent à un bâtiment d'osciller plus facilement lorsque le sol bouge. Certains grands bâtiments conçus avant le tremblement de terre de 1999 comportaient déjà des éléments contre les secousses.

Le gratte-ciel Taipei 101, dont la construction a commencé quelques mois plus tard et qui était autrefois le plus haut bâtiment du monde, est équipé d'un amortisseur, une boule d'acier de 660 tonnes suspendue à des câbles qui amortit les mouvements du bâtiment en cas de secousse. Selon le NCREE, si en 2009 environ 80 bâtiments à Taïwan étaient adaptés au risque sismique, en 2022, ce nombre s'élevait à plus de 1 000. ▶

Eclipse solaire, un émerveillement pour les yeux...

Des centaines de personnes se sont rassemblées à Mazatlán, au Mexique, lundi 8 avril pour assister à l'éclipse solaire totale. Il s'est écoulé environ quatre minutes avant que la lune ne recouvre complètement le soleil. Il était 14 heures, heure locale, la fin de la journée en Europe. Un phénomène visible du Mexique au Canada en passant par les États-Unis, mais dans certains cas seulement partiellement.



"Panama Papers" Les accusés à la barre

Un groupe de vingt-sept personnes est jugé depuis lundi 8 avril au Panama dans le scandale des « Panama Papers », révélé en 2018 par un consortium de 108 médias internationaux. Cette enquête de grande envergure a permis de mettre au jour l'implication de personnalités mondiales dans l'évasion fiscale et le blanchiment d'argent via le cabinet d'avocats panaméen Mossack Fonseca, l'un des leaders mondiaux de la domiciliation de sociétés offshore. Parmi les principaux accusés figurent les fondateurs du cabinet, Jürgen Mossack et Ramon Fonseca Mora.



Le principal accusé nie toute responsabilité dans le scandale...

« L'audience est prévue pour vingt-sept accusés pour la commission présumée du crime de blanchiment d'argent », a annoncé dans

un communiqué le pouvoir judiciaire, indiquant que les audiences, qui se tiennent devant un tribunal pénal, devraient se pour-

suivre jusqu'au 26 avril. Les agissements de l'étude Mossack Fonseca ont été révélés en 2016 par une enquête, connue sous le nom de « Panama Papers », menée par le Consortium international de journalistes d'investigation (CIJI). S'appuyant sur la fuite de 11,5 millions de documents provenant de l'étude Mossack Fonseca, elle a révélé que des chefs d'Etat et de gouvernement, des responsables politiques de premier plan et des personnalités des finances, des sports et du monde artistique avaient caché au fisc des propriétés, des entreprises, des capitaux et des bénéfices. Parmi les personnalités

mentionnées figurent, entre beaucoup d'autres, les anciens chefs de gouvernement d'Islande Sigmundur David Gunnlagsson du Pakistan Nawaz Sharif et du Royaume-Uni David Cameron l'ancien président argentin Mauricio Macri ainsi que l'ex-star de FC Barcelone l'Argentin Lionel Messi et le cinéaste espagnol Pedro Almodovar. L'éclatement du scandale a conduit à la fermeture de Mossack Fonseca et l'image du Panama, qui figure sur la liste noire des paradis fiscaux établie par l'Union européenne, s'en était trouvée gravement touchée. Qui fraude s'y pique. ▶

le Canard Libéré

Journal satirique marocain paraissant le vendredi

Rue Ibnou Katir résidence Al Mawlid II Imm. D RDC n°4

Maârif - Casablanca -

Tél : 0522 23 32 93

Fax : 0522 23 46 78

E-mail : contact@lecanardlibere.com

Site web : www.lecanardlibere.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET DE LA RÉDACTION

Abdellah Chankou

a.chankou@lecanardlibere.com

RÉDACTEUR EN CHEF

Abdellah Chankou

RÉDACTION

Jamil Manar

Amine Amerhoun,

Saliha Toumi, Ahmed Zoubair,

Laila Lamrani Amine et

Chaimaa El Omari Naib

CORRESPONDANT EN FRANCE ET EN EUROPE

Samir Berhil

s.berhil@lecanardlibere.com

CARICATURES

Boudali, Zag

WEBMASTER

Larbi Larzaoui

INFOGRAPHIE

Yahia Kamal

LOGISTIQUE

Youssef Roumadi

SERVICE COMPTABILITÉ

Essaadia HAKANI

Impression

Maroc Soir

DISTRIBUTION

Sapress

DOSSIER PRESSE

Aut. 51/06

DÉPÔT LÉGAL

2007 / 0025

ISSN 2028-0416

Can'Art et CULTURE



Les années Lamalif. 1958-1988
Trente ans de journalisme au Maroc
De Zakya Daoud

Un retour vers le passé

La Croisée des Chemins vient de rééditer, dix-sept après sa première publication, l'ouvrage de Zakya Daoud, Les années Lamalif 1958-1988. 30 ans de journalisme au Maroc.

Une occasion de plonger de nouveau dans l'histoire de cette revue engagée qui a marqué plus d'une génération de lecteurs et de lectrices.

Ce livre est l'histoire d'une revue dite « engagée », Lamalif, qui, pendant 22 ans, a, de mois en mois, consacré son énergie à scruter la politique, l'économie, la société et la culture du Maroc de cette période.

C'est aussi le récit du cheminement des hommes et des femmes qui ont porté les idées « post indépendance », de leurs interrogations, dont beaucoup restent d'actualité : comment transformer l'indépendance formelle en construction économique et en mieux-être social ? Comment modifier les rapports politiques ? Comment résister aux pressions ?

C'est donc une approche, au plus près des rapports tumultueux entre les médias et les pouvoirs, qui ne fait pas l'économie des états d'âme des premiers : comment penser une société ? Comment plier sans rompre ?

Dans ces années-là, également appelées « les années de plomb », deux visions de l'avenir se combattent âprement : de crises politiques en émeutes populaires et en coups d'état militaires, une de ces visions, appuyée sur l'ordre, le conservatisme, la tradition, l'emporte sur l'autre qui, néanmoins, résiste et laisse quelques traces. La revue s'efforce d'accompagner, de comprendre cette évolution, pour tenter de dépasser le désespoir et d'engager l'avenir. Mais c'est paradoxalement lorsque certaines des idées qu'elle défend finissent par s'imposer qu'elle est contrainte à la disparition.

Extrait de l'introduction de Zakya Daoud

« Le temps, les décennies plutôt, ayant passé, j'ai pensé être guérie, la distance enfin installée et la possibilité de raconter cette histoire s'est imposée comme une nécessité. J'ai cherché des témoins qui puissent m'apporter l'indispensable recul. Je ne les ai pas trouvés. Chacun



À propos de l'auteur

Zakya Daoud est journaliste, notamment à Jeune Afrique et au Monde Diplomatique, et écrivain. Elle est auteure de nombreux essais sur l'histoire dont La diaspora marocaine en Europe (La Croisée des Chemins, Prix Grand Atlas 2011) mais aussi sur les questions féminines et d'émigration ainsi que de plusieurs biographies. A son actif également trois romans dont Les Aït Chéris (Éditions du Sirocco) en 2018. Du sang et de la mémoire. Vie et mort des Musulmans d'Espagne La Croisée des Chemins, 2022).

a pris sa voie, chacun a ses occupations. Beaucoup tentent de regarder vers l'avenir et non vers un passé, jusqu'à il y a peu, encore gênant. Lamalif reste le signe d'un regret qu'il semble encore difficile d'exprimer, bien que son existence revienne actuellement dans les esprits comme une nostalgie lancinante.

Donc, il me fallait faire ce travail moi-même. Mais comment ? Moi qui trouve le Moi haïssable et qui m'efforce de ne jamais l'employer, je n'avais pas d'autre choix que de prendre le biais du vécu, de l'entrecroiser avec l'histoire du Maroc suivie au jour le jour pendant trente ans, de 1958 à 1988, qui traverse justement les fameuses années de plomb, et avec l'évolution de Lamalif, pour retracer le parcours de la revue disparue, en même temps que toujours si présente.

L'idée était donc de croiser trois données, l'histoire au quotidien, qui présente, peut-être, l'intérêt de montrer comment des gens ordinaires ont vécu, au jour le jour, ces fameuses années de plomb, les comptes rendus mensuels de cette histoire dans une revue qui vivait les aléas de la censure et de l'autocensure, et quelques souvenirs personnels pour donner de la chair à cet ensemble.

Mais les choses ne se déroulent jamais comme une démarche volontariste s'évertuant à les prévoir. Le vécu n'a pas voulu ressurgir. En fait, je n'étais pas intéressée à ce que les souvenirs personnels reviennent, de plus en plus persuadée, au fur et à mesure de l'avancée de ce travail éprouvant, qu'ils n'avaient d'intérêt qu'autant qu'ils retraçaient un contexte, une ambiance, une trajectoire collée à un pays et à une époque.

[...] Mais la mémoire est étrange ! Je pensais raconter un drame, en fait je m'aperçois qu'il s'agit d'une belle histoire. Je pensais me plonger dans des souvenirs arides et amers, des nostalgies dépassées et désuètes. En fait, c'est un parcours relativement joyeux que je vais conter en ce sens qu'il a été au plus près d'événements et d'hommes, qui nous ont fait et nous dépassent, de morts aussi, dont la mémoire redevient, de ce fait, présente. Et c'est tant mieux. Les malheurs des autres n'intéressent qu'à petites doses. Trop de drames finit par lasser un lecteur assailli par un perpétuel flot d'informations et d'images qui émousse sa sensibilité. Il ne peut plus alors être ému que par un surcroît d'horreurs. Au demeurant, s'il y compatit, que peut-il faire ? À quoi sert-il de dénoncer ce sur quoi il n'a aucune prise ? Je ne sais pas qui a dit lorsque les cris sont vains, autant qu'ils s'apaisent, mais il a raison. D'ailleurs à quoi sert d'émouvoir ? L'émotion qui ne peut trouver d'issue dans l'action est un poison pour l'âme : ceux qui souffrent ont besoin d'aide, pas de culpabilité ni de larmes. L'essentiel est de donner à comprendre. C'est ainsi que l'on peut tenter de faire bouger les choses.

Que l'on se rassure donc : je témoigne sans acrimonie. Du reste, je n'en veux à personne, même si la haine a souvent la vertu d'apaiser et de rassurer et même si faire front contre un ennemi désigné comme le mal absolu a le propre de resserrer les rangs et les esprits. Mais je n'ai nul besoin de la figure de l'ennemi pour soutenir mes convictions. Il y a des moments où la raison en est obscurcie et où c'est une trahison de l'intelligence. Pour ma part, je n'ai pas le culte de la revanche ni celui de la victimisation. Ce qui m'intéresse, c'est d'avancer, de créer, de progresser.

D'ailleurs, je n'ai nullement à me plaindre. J'ai fait un métier passionnant que j'ai passionnément exercé et aimé. J'ai connu des gens remarquables ou qui m'ont semblé tels à un moment ou à un autre de ma vie. Je me suis forgée à leur contact et à celui des événements. J'ai essayé moi aussi d'y trouver ma place. Ce livre raconte donc cette histoire : la mienne, un peu, celle d'une revue et d'un pays, surtout. »

Talks inspirants

Gatema Ahrare se dévoile

Dans le cadre du projet de l'Académie Ali Zaoua des Métiers de la Culture (AMC) porté par la Fondation Ali Zaoua, le mois d'avril marque le lancement d'une série de rencontres culturelles. Ces événements comprennent 6 masterclasses offrant des opportunités d'apprentissage uniques avec des experts et des leaders reconnus dans les domaines de l'art et de la culture, ainsi que 6 Talks inspirants visant à remettre en question les stéréotypes du genre dans le domaine culturel. La Cité des Langues et Cultures de la faculté de langue arabe à Marrakech accueillera le 16 avril 2024 le premier échange avec l'actrice marocaine Latefa Ahrare sur le thème "Les femmes en tant que moteurs de changement et d'innovation dans le domaine culturel : Les perspectives inspirantes de Latefa Ahrare". Les rencontres se poursuivent à Fès avec une masterclass le 18 avril à l'ENCG avec Bilal Marmid autour du thème "Le rôle des médias dans la promotion et le développement de l'industrie cinématographique au Maroc".





Et BATATI ET BATATA



Bizarre



Mars Attacks!

Deux employés du géant américain de la confiserie Mars Wrigley ont été secourus après être mystérieusement tombés... dans une cuve géante de chocolat, ont rapporté jeudi 9 juin des médias. L'accident s'est produit dans l'après-midi du même jour dans l'usine du mastodonte de l'agroalimentaire en Pennsylvanie, dans le nord-est des Etats-Unis.

D'après les chaînes Fox News et CNN, deux personnes ont été secourues et hospitalisées après une chute dans l'une des cuves géantes de l'entreprise, qui était pleine de chocolat. Aucun autre détail n'a été fourni sur les raisons pour lesquelles ces employés se sont retrouvés en si mauvaise posture, sans pouvoir se hisser hors de la cuve remplie de cacao.

D'après les services d'urgence cités par Fox News, les pompiers ont dû découper une ouverture dans la structure de la cuve pour les faire sortir le plus rapidement possible. La communication du géant américain Mars Inc. n'a pas répondu aux sollicitations de l'AFP et aucun détail n'a été donné aux médias locaux sur l'état de santé précis des deux employés.

Charité bien coordonnée

Deux stylos, une place de cinéma, un paquet de bonbons et un verre. Voici la maigre récompense reçue par Kevin Ford pour 27 ans de bons et loyaux services chez Burger King. Ce caissier, en poste à l'aéroport de Las Vegas, n'aurait pas manqué un seul jour de travail pendant tout ce temps. Un employé modèle pourtant jamais augmenté par le géant du fast-food.

Dans une vidéo publiée sur TikTok, il a même montré d'un air satisfait et reconnaissant les modestes lots remis par son employeur. Mais cette scène a choqué de nombreux internautes qui ont massivement proposé d'aider Kevin Ford, indique Franceinfo qui relaie l'information. La fille du caissier a alors décidé d'ouvrir une cagnotte le 20 juin dernier.

L'objectif était de permettre à son père de prendre quelques jours de vacances pour aller voir ses petits-enfants à l'autre bout des Etats-Unis. Mais l'opération a pris une ampleur folle. Ce mercredi matin 29 juin, la cagnotte a dépassé les 237.000 dollars (environ 225.000 euros).



Rigolard



Un homme sonne à la porte d'une vieille dame.

Celle-ci l'entrouvre et le vendeur commence son discours bien rodé.

« - Bonjour, je suis ici pour vous présenter le dernier aspirateur de notre marque leader sur le marché. Je peux vous promettre que vous n'avez jamais vu tel bolide... »

Mais l'ancêtre n'en a que faire et coupe court à la conversation.

« - Écoutez jeune homme, je suis fauchée comme les blés, alors vous pouvez ranger votre matériel. »

Mais le démarcheur connaît son métier et finit par arriver à entrer dans la maison.

C'est alors qu'il sort un sac poubelle rempli de débris et dit :

« - Je vais renverser ce sac plein de déchet sur votre tapis et je vous promets que, si je n'arrive pas à tout aspirer avec ce formidable modèle d'aspirateur ultra technologique qui fait la fierté de l'entreprise pour laquelle je travaille, je mangerai ce qu'il restera. »

La vieille femme regarde dubitativement le commercial souriant vider son sac par terre et dit :

« - Je vais vous chercher une fourchette et un couteau, on m'a coupé l'électricité hier. »

Le professeur d'histoire raconte l'assassinat de Marat dans sa baignoire par Charlotte Corday. Un élève soupire tout fort : - S'il avait pris une douche, il ne serait pas mort !

Ce sont trois étudiants qui ont un examen final le lundi à passer. Ils sont brillants et vont faire la fête le dimanche. Seulement, ils ne se réveillent pas le fameux lundi matin

et vont voir le professeur responsable pour s'excuser. Ils lui demandent alors de repasser l'examen le lendemain matin en argumentant qu'ils ont crevé une roue sur le chemin du retour en guise d'excuse. Le professeur accepte finalement. Les étudiants bossent toute la nuit et arrive le matin. Le prof les met dans des salles différentes et leur donne les sujets d'examen. Le premier problème est sur 5 points. Chacun le lit dans son coin et trouve ça très facile. Après, ils tournent la page et le second problème pour 95 points est : quelle roue a crevé ?

Un boxeur dit à un de ses confrères: - Je me demande comment tu as fait pour être battu par ce petit gringalet qui t'arrive tout juste au menton. - Ben justement, il y arrivait trop souvent !

La maîtresse demande à la classe de Toto :

Qui peut me dire pourquoi les trois petits cochons voulaient se faire construire une maison ?

Lulu, le copain de Toto lève la main et dit, - Moi je sais ! Ils avaient trop mangé, étaient trop gros et ils ont dû reconstruire leurs maisons pour y rentrer !

- Mais non, reprend la maîtresse, c'est parce qu'ils avaient peur de se faire manger par le loup ! Et toi Toto, tu sais bien que le premier petit cochon a rencontré un agriculteur et lui a demandé de la paille pour construire sa maison ? Peux-tu me dire ce que ce monsieur lui a répondu ?

Toto réfléchit un instant et annonce tout fier : - Il a dit « Oh chouette », un cochon qui parle ! »

A VENDRE

Appartement bien entretenu deuxième main

Superficie 128 m²

sur boulevard de la Résistance, près 2 mars à Casablanca.

Grand salon + 2 pièces. Bien aéré et ensoleillé. Situé au dernier étage (7ème). Sans vis-à-vis. Doté d'une terrasse vue sur mer.

Contact:
0661252000

LOUONS DES BUREAUX DE TOUTES SUPERFICIES

Angle boulevard de la Résistance, Rond-point d'Europe et Boulevard Zerktouni
Contactez-nous au 0661177444





نظير الرسم العقاري

رقم:
للملك المدني



Le titre foncier

Sécurise votre propriété immobilière, il est définitif et inattaquable



www.ancfcc.gov.ma